

Réf: Dossier N° : 58811

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « STE AMOAMAN SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLON CNTRE
 COMMERCIAL COMMUNAL, 11 BP 2624 ABJ 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « STE AMOAMAN SARL » .

Objet: Plateforme de mise en relation entre Artisans-Marketing et Promotion de service numérique, BTP, et autres (Import-Export). Et pour la réalisation de l'objet social : Relation entre Artisans et Particuliers ;Relation entre Artisans et Personne Physique ;Relation entre Artisans et Personne Morale ;Relation entre Artisans et Organisation ;Consulting ; Formation Continue. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLON CNTRE
 COMMERCIAL COMMUNAL, 11 BP 2624 ABJ 11

GERANT: Monsieur MANDJOBA ERIC ASSI .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-33468 du 27/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29871 du 27/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

